

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz

Lundi 22 mai 2017 à 19h30

au Collège de la Sallaz

- Parents :** Bobin-Coudray Stéphanie, Domeniconi Jacques, Laurent Stéphanie, Levy Kelly, Müller Suzuki Midori, Poulard-Wipff Marion, Roubaty Pierre-Eric
- Professionnels :** Branschi Véronique, Chapuis Julien, Girardet Sylvie, Martinez Sylvie, Pisson Photine, Terrier Karine, Rosselet Michel (Directeur)
- Organisations :** Barretta Garance, Canu Vincent, Novara Angela
- Autorités politiques :** Nicola di Giulio
- Excusés/absents :** Richard de Paolis Paola (POL)

Préalablement à l'approbation de l'OJD, présentation de M. Nicola di Giulio, enquêteur au groupe fuites après accident – formateur DCR à l'Académie de Police, il représente le quart politique.

1. Approbation de l'OJD

Demande d'ajout dans les divers :

- Information sur les futurs porta cabines de la Sallaz transmise par M. Domeniconi
- Questions sur les raisons de la fermeture de la classe de M. Revaz à Vers-chez-les-Blanc.

2. Approbation du PV de la séance du 20.03.2017

Intervention de Mme Baretta qui propose de faire connaître les activités du Centre de loisirs par le biais du Canard scolaire. Le journal est actuellement bien rempli et cela ne semble plus possible pour cette année. Toutefois, si la date de parution du journal pouvait être avancée l'an prochain, cela permettrait d'y inscrire les dates importantes du Centre de loisirs.

Le PV est adopté.

3. Démissions – admissions

- Le Président, M. Roubaty, annonce son intention de démissionner au bout de deux ans et demi de présidence. Il se réjouit de voir que la COMET a été redynamisée et qu'elle a mené à bien plusieurs projets. La problématique de la sécurité sur la place de la Sallaz et à l'Avenue de Beaumont doit encore être traitée. Il serait souhaitable que deux passages piétons viennent sécuriser ce quartier. L'objectif est qu'au moins l'un d'entre eux ait été réalisé au mois d'août à Beaumont.
- Mme Midori annonce également sa démission puisqu'elle n'aura plus d'enfant dans notre établissement l'an prochain.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



- Admission officielle de Mme Poulard qui participait jusqu'à présent à la COMET en tant que maman « supplémentaire ».

La question de la reprise de la présidence se pose. Elle devra être discutée lors de la première séance de la prochaine rentrée.

4. Journée d'accueil pour les futurs élèves de 1P – 07.06.2017

Les membres de la COMET ont tous reçu la lettre de présentation de la journée d'accueil des futurs 1P.

- Mme Martinez sera la représentante de la COMET et des enseignants pour le collège de Boissonnet
- M. Domeniconi représentera la COMET à la Sallaz
- Mme Midori et Mme Levy représenteront la COMET à Vers-chez-les-Blanc.

M. Rosselet distribue en fin de séances les flyers aux personnes concernées.

5. Le « Canard scolaire » no 2, derniers éléments, corrections-tirage

M. Rosselet nous informe que M. Vaucher qui s'occupe de la mise en page du Canard scolaire est en arrêt maladie. C'est Mme Bonani qui reprend le flambeau et finalise son travail. Un imprimeur a été trouvé. Le bon à tirer n'est pas encore là, mais il devrait arriver cette semaine. Le coût de l'impression est de fr. 400.- via cet imprimeur. L'an dernier, le coût de l'impression du journal par la CADEV a été de fr. 1'550.-.

Des chaleureux remerciements sont adressés aux personnes qui ont fait la relecture des articles et qui ont motivé les enseignants à participer.

Pour la prochaine édition, il faudra songer à proposer un prix « du meilleur article » à une classe (course d'école offerte ou autre). Cela constitue un élément de motivation.

6. Divers et propositions

- Les parents de Vers-chez-les-Blanc souhaitent connaître la raison de la fermeture de la classe de M. Revaz. Ils ont également de nombreuses craintes par rapport à l'ouverture d'une classe à 2 degrés.

Mme Laurent souhaite témoigner. Sa fille a vécu une partie de sa scolarité dans une classe à deux degrés. Tout s'est passé aussi bien que dans une autre classe. Cela a même été une bonne expérience pour elle.

M. Rosselet explique que pour Vers-chez-les-Blanc, il n'est pas possible d'équilibrer les effectifs en répartissant les élèves dans un autre collège.

Pour l'an prochain, environ 30 élèves sont prévus en 3P et également 30 en 4P. Pour 60 élèves, il est possible d'ouvrir 3 classes, raison pour laquelle, il y aura une classe de 3P, une classe de 4P et une classe de 3-4P.

- M. Domeniconi nous informe de la réception d'un mail d'un père d'élève de la Sallaz. Ce monsieur est architecte et trouve que la disposition des futurs ports cabines n'est pas pertinente. Il compte donc faire opposition à l'emplacement qui a été prévu.

M. Rosselet précise que c'est bien la ville de Lausanne qui s'occupe de cette problématique et non l'établissement lui-même. Plusieurs autres endroits ont été envisagés pour le placement des locaux mais chacun d'eux a été rejeté pour diverses raisons (végétation, nature du sol, difficultés d'accès).

M. Rosselet craint qu'une opposition retarde les travaux ce qui pourrait poser problème car une classe supplémentaire doit s'ouvrir à la rentrée.



- Mme Baretta demande s'il est possible de changer le jour de réunion de la COMET qui a été fixé au lundi. M. Roubaty relève que ce point a déjà été remis en question mais que le lundi a été choisi par élimination. Les autres jours de la semaine posent également problème à certains autres participants. M. Roubaty nous informe que d'autres COMET fonctionnent avec des sous-commissions en fonction des différents projets. Cela pourrait également être une option future.
 - Mme Baretta nous informe qu'un projet « Skatepark » va avoir lieu tout prochainement. Il durera une semaine et permettra aux enfants d'essayer le skate, le longboard et d'autres sports en toute sécurité. Le Centre de loisirs se chargera d'emmener les enfants. Des personnes spécialement formées les encadreront sur place.
M. Roubaty rappelle que ce genre d'information peut être diffusée par mail aux membres de la COMET.
 - M. Rosselet informe les membres de la COMET que l'établissement va lancer une réflexion avec les enseignants sur la violence à école et sur les possibilités de l'endiguer. Ce thème reste à confirmer. Le groupe de réflexion se réunira début septembre. L'idée serait d'associer les parents d'élèves pour mener une campagne massive sur le sujet. M. Rosselet propose donc d'attendre fin septembre pour fixer la première date de rencontre de la COMET.
 - Dates des futures rencontres :
25 septembre 2017 (planning pour la 3^{ème} édition du Canard scolaire à fixer)
20 novembre 2017
29 janvier 2018
Les séances débuteront à 19h30.
 - Remerciements à M. Roubaty pour le dynamisme qu'il a apporté et pour son investissement. Cela a changé la donne de façon très positive !
M. Roubaty relève le plaisir qu'il a eu à présider cette COMET. Il souhaite que la question de la sécurité à la Sallaz soit résolue...et qu'une fête de Noël ait à nouveau lieu au collège de la Sallaz !
- ➔ Prochaine séance le 25 septembre 2017 à 19h30.

03.06.2017

Véronique Branschi
Membre

Lausanne, juillet 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
